LETTRE D'INFORMATIONS

Février 2025

Sommaire :

- Vœux du Maire
- Chemin de randonnée
- la France services déménage
- Subvention pour Mayotte
- Relève eaux de Vienne
- A vos agendas

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant
les vacances scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

05 49 56 71 24
mairie@saintjulienlars.fr
saintjulienlars.fr
Mairie de Saint Julien l'Ars

Suivez l'actualité de votre commune
en TELECHARGEANT L'APPLICATION GRATUITE
illiwap

Directrice de la publication :
Béatrice VANNESTE,
Maire de Saint Julien l'Ars
Rédaction et mise en page :
Laurence GENIER,
Maire adjointe à la communication,
évènements et culture

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

C'est devant plus de 250 personnes que Madame le Maire, lors de la cérémonie des vœux s'est livrée à l'exercice qui lui tient à cœur : rendre des comptes sur la gestion de la commune et profiter de ce moment privilégié pour partager, échanger avec les administrés pendant un temps convivial.
Madame le Maire en a profité pour remercier dans un premier temps le personnel de la commune, les élus du Conseil Municipal pour leur engagement, et aussi les acteurs économiques, professionnels de santé, présidents et bénévoles des associations pour le dynamisme et l'attractivité qu'ils apportent à notre commune.
Les élus du Conseil Municipal des jeunes ont également été mis à l'honneur et plus particulièrement Nathan Rimbert nouvellement élu au conseil régional des jeunes.

"Nous sommes dans la dernière ligne droite du mandat et quel mandat!

Crise sanitaire, crise au niveau de l'énergie, augmentation des coûts des matières premières, conflit en Europe et à travers le monde, inflation, dissolution. Nous avions toutes les raisons d'hésiter, suspendre, reporter les projets et pourtant nous sommes restés ancrés au sol et nous avons travaillé sans relâche".

Tels étaient les propos introductifs de Madame le Maire avant de présenter les projets et actions menés en 2024.
Une vidéo réalisée par Laurence Genier, adjointe à la communication, évènements et culture a été projetée pour illustrer ce bilan.
(Retrouvez la vidéo en ligne sur le site internet de la commune/ rubrique bulletins municipaux- lettres d'infos).

Habitat inclusif en 2025 : c'est bien parti !

Madame le Maire a évoqué le projet en toute transparence sur l'état d'avancement :
"Le dossier habitat inclusif rue de l'église avec ADEF Résidences avec la possibilité de réaliser 8 logements pour des personnes en situation de handicap et des aînés progresse. Le principe d'un bail emphytéotique a été voté en conseil municipal, le permis de construire est validé. Le dossier est complet et nous attendons les réponses des organismes sollicités. L'équipe municipale a pris sa part de responsabilité et s'est engagée lors d'un conseil municipal".

Cette cérémonie a permis de tester ***les nouveaux équipements installés à la salle polyvalente : écran et rétroprojecteur avec une sonorisation intégrée au bâtiment ainsi que le renouvellement des éclairages en led.*** *La cuisine a fait aussi peau neuve avec une armoire réfrigérante, un nouveau four et le lave vaisselle changé.*
Ces investissements étaient nécessaires car la cuisine était devenue vétuste et le nouveau matériel vidéo répond à une demande recurrente des locataires de la salle que ce soit pour des évènements festifs ou professionnels.
Un chèque de caution est à présent exigé à chaque location en guise de garantie.

Ambiance bistrot : convivialité et simplicité

QUAND LE SPORT REJOINT LA CULTURE..

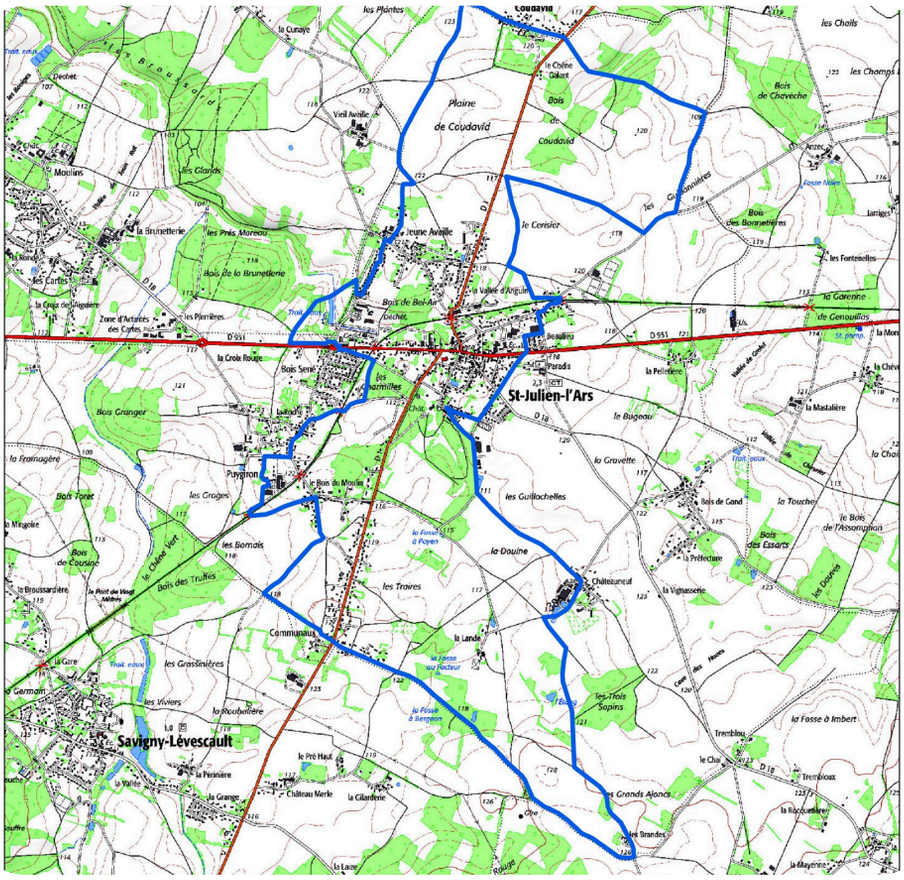

Le nouveau circuit de randonnée que nous évoquions lors d'une précédente édition est ouvert aux pratiquants vélos, vtt, et marcheurs.

Pour rappel, ce parcours a été élaboré par les services de Grand Poitiers, sous la houlette de Lionel Gratreau, conseiller délégué aux mobilités, et lien solidarités.

Cette randonnée de 20 Km, vous fera parcourir des lieux emblématiques tel que l'église, le Château de notre commune, le château de Coudavid etc...

Très prochainement, vous serez sollicités par sondage, via illiwap pour donner un nom définitif à cette belle randonnée.

SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE

Touché par la situation de nos compatriotes de Mayotte suite au passage du cyclone Chido, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité lors de la séance du 29/01/2025 une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour leur venir en aide.

Ce montant correspond symboliquement à une contribution d'un €uro par administré (montant arrondi). Cette subvention sera versée à l'association des Maires de France qui centralise et contrôlera l'utilisation de ces fonds.

LA FRANCE SERVICES DÉMÉNAGE POUR QUELQUES MOIS

Depuis le 21 janvier, les locaux de la France Services ont été transférés provisoirement au 19 Rue de l'Église - à côté de la médiathèque - (pendant la durée des travaux au 5 rue de la poste)

Un stationnement est possible sur le parking de la médiathèque

Nos agents pourront vous accueillir aux heures habituelles d'ouverture.

Merci de votre compréhension

RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU : UNE NOUVELLE ORGANISATION

Depuis le 1er janvier, Eaux de Vienne a mis en place une nouvelle organisation concernant la relève des compteurs d'eau. Désormais, deux relèves réelles des compteurs d'eau seront effectuées chaque année. Les objectifs : Garantir une facturation basée sur des consommations réelles, détecter plus rapidement d'éventuelles fuites et avoir une meilleure maîtrise de votre consommation d'eau et de votre budget.

A vos agendas !

Dimanche 9 mars : Repas des aînés (Inscription préalable obligatoire à retourner à la mairie).